



AQDR

Ahuntsic-Saint-Laurent

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

MONTRÉAL, JUILLET 2015

La parole des aînés



L'AQDR Ahuntsic-St-Laurent est au service des personnes
âgées de toutes origines
qui habitent nos arrondissements.

***4770, rue de Salaberry, Montréal, Qc, H4J 1H6
Téléphone : (514) 856-3511 poste : 222
aqdr.astl@gmail.com — www.aqdr.org***



MOT DU PRESIDENT

AGIR EN COLLABORATION

Depuis sa création, en 2000, notre association locale, l'AQDR Ahuntsic/Saint-Laurent, essaie d'être à la hauteur des exigences que sa mission et ses objectifs lui dictent, c'est-à-dire la défense des droits et de la qualité de vie des aîné(e)s.

Les caractéristiques et problématiques des 1 253 550 personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent dans notre province et des plus ou moins 300 000 personnes de notre ville dans cette tranche d'âge sont la préoccupation fondamentale de nos efforts.

Nous connaissons très bien les analyses faites par tous les genres de services, commissions, groupes de travail, spécialistes, ministères, etc. et les éléments concluant qui décrivent la problématique qui caractérise le monde des aîné(e)s, soit en rapport à sa pauvreté et sa relation au revenu, à l'hébergement, l'instabilité de vie, la prévention du suicide, l'équilibre des ménages et des familles et l'isolement (aggravé par le manque de participation à la vie sociale et de connaissances des moyens techniques modernes de communication).

Nous connaissons aussi les problèmes reliés à la communauté, à la langue et à la culture; ceux touchant la santé, l'alimentation et l'activité physique; l'abus sous toutes ses formes, la méconnaissance des droits, des services disponibles et des options de société; le changement violent d'habitat, de la qualité de vie et l'accroissement de la dépendance; l'absence ou l'élimination de l'attention personnalisée et la détérioration des services fondamentaux pour les aîné(e)s.

Nous, en soutien à nos engagements, nous vous invitons à travailler et à participer à nos activités, à répondre à nos invitations et, enfin, à vous impliquer dans les actions d'appui organisées autour des besoins des aîné(e)s.

Nous savons qu'il est absolument nécessaire de travailler en collaboration avec tous les organismes et toutes les personnes qui ont à cœur l'amélioration de la situation des aîné(e)s. Cette raison nous appelle à continuer notre coordination avec d'autres acteurs de ce monde, surtout en participant aux tables de concertation des aîné(e)s et avec tous les organismes pertinents existant dans notre vaste territoire. Nous continuerons l'organisation de moments d'information à travers tous les moyens à notre disposition, pour arriver à donner un peu plus de lumière et d'espoir, dans un monde meilleur et plus juste pour tous.

Comment maintenir les ponts de communication avec nous, vous les trouverez dans ce journal.

Merci pour votre précieuse compagnie.

NELSON OJEDA
Président AQDR Ahuntsic-Saint-Laurent



Mandat – procuration – mandat en prévision d'inaptitude : quelle est la différence ? 1

Ces expressions suscitent parfois des questions. Quelle différence existe-t-il entre ces différents documents? Voici quelques spécificités qui permettront de les distinguer.

Une **procuration** (ou mandat général) est un contrat par lequel une personne désigne une autre personne et lui confie le pouvoir de poser des *actes d'administration* généraux ou spécifiques. La personne qui désigne est nommée *mandant*. Celle à qui le mandat est confié est désignée *mandataire*.

La *procuration bancaire* a pour objet un mandat d'administration des biens dans un compte bancaire. Elle permet au mandataire, par exemple, d'accomplir des tâches pour le mandant, telles que retirer une somme d'argent pour payer des dépenses au quotidien (alimentation, médicaments, etc.), payer le loyer, payer des comptes.

Une *procuration* peut aussi avoir pour objet de prendre soin des biens d'une personne pendant une absence ou une incapacité temporaire : lever le courrier, arroser les plantes, prendre soin du chat, par exemple.

Pour être valide la *procuration* est datée et signée par son auteur. Elle ne requiert pas de témoin à sa signature. Elle peut être notariée. Elle est valide soit selon une durée déterminée au mandat, soit jusqu'au décès du mandant, soit jusqu'à la déclaration par un tribunal de l'inaptitude du mandant, par l'instauration d'une mesure de protection, telle l'homologation d'un mandat en prévision d'inaptitude ou l'ouverture d'un régime de protection.

Le **mandat en prévision d'inaptitude** est un contrat par lequel un mandant désigne en toute lucidité un mandataire et lui confie le pouvoir de le représenter dans l'accomplissement de *tous les actes juridiques* le concernant *en prévision d'inaptitude*.

Ce mandat devient exécutoire après la survenance de l'inaptitude et l'homologation de ce mandat par la Cour. L'inaptitude est généralement constatée par un médecin. Elle sous-entend la présence d'une maladie, d'un accident ou d'un affaiblissement dû à l'âge, qui entraîne une diminution des capacités cognitives de la personne et une incapacité. Pour être valide le *mandat en prévision d'inaptitude* est daté et signé par son auteur devant deux témoins. Il peut aussi être notarié. Il est valide jusqu'au décès du mandant ou jusqu'à son remplacement par un autre mandat, notamment.

Ainsi, quel que soit l'objet du mandat (général ou en prévision d'inaptitude), tant et aussi longtemps que vous en avez la capacité, vous pouvez confier à une personne de votre choix de poser des actes d'administration à votre place ou de prendre des décisions suite à la survenance d'une inaptitude. Le choix vous revient pendant que vous êtes aptes à décider de votre mandat et à choisir votre mandataire. À vous d'y voir !

M^e Hélène Guay, B.C.L., LL.M.

1 Ce propos a fait l'objet de conférences au Café de Da et à la bibliothèque de Cartierville, dans le cadre des conférences de la section de l'AQDR Ahuntsic St-Laurent, à l'automne 2014 et à l'hiver 2015.



Assemblée générale annuelle importante de l'AQDR nationale

Les 2 et 3 juin derniers a eu lieu à Granby l'assemblée générale annuelle de l'AQDR nationale.

Dans le cadre d'un bref article pour «La parole des aînés, je ne peux vous résumer tout ce qui a été discuté et décidé lors de cette assemblée générale annuelle. Vous pourrez avoir des compte-rendus plus exhaustifs dans le cadre de la revue La Force de l'âge (distribué par la poste) dans La Force des sages (distribué par courriel) et sur le site internet de l'AQDR

nationale.

Je peux au moins vous mentionner ici que la délégation de l'AQDR Ahuntsic/St-Laurent a été très présente et pro-active lors de cette a.g.a. : plusieurs interventions au micro, suggestions de résolutions... Une bonne nouvelle et une potentiellement bonne nouvelle pour l'AQDR Ahuntsic /St-Laurent qui vit des moments difficiles en termes budgétaires :

- le principe qu'un comité sur la diversité culturelle soit mis sur pied, proposition soumise par M. Osvaldo Nunez, ex-président et membre du c.a. de l'AQDR Ahuntsic/ St-Laurent, a été accepté (et, lors d'une réunion subséquente du c.a. de l'AQDR nationale le 11 juin, un budget a été alloué à ce Comité);
- la suggestion qu'il y ait une péréquation quant aux subventions du SACAIS aux diverses AQDR régionales a été semée par notre président, à ce moment, de l'AQDR Ahuntsic/Saint-Laurent, M. Luis Millard, maintenant 1^{er} vice-président; cette suggestion fera peut-être son chemin éventuellement.

Les mandats de six membres du c.a. de l'AQDR nationale étant venus à terme, il y a donc eu des élections. Il y a une belle répartition géographique au sein de ce c.a. Les nouveaux membres sont M. René Bélanger, AQDR Rimouski, Mme Gilbert Faucher, AQDR des Chenaux; Mme Karole Lamer, AQDR Haut-Richelieu; Mme Micheline Major, AQDR Valleyfield; M. Serge Séguin, AQDR Rosemont; quant à Mme France Neveu, AQDR Rouyn-Noranda, dont le mandat était venu à terme, elle a été réélue. Par la suite, ces nouveaux membres ont eu une réunion avec les cinq membres du c.a. dont les mandats se poursuivent, soit Mme Louise Beaudry, de l'AQDR Brandon, M. Gilles Boucher, de l'AQDR MRC Abitibi, Mme Judith Gagnon de l'AQDR de Québec, M. Pierre Lynch de l'AQDR de Laval-Laurentides et, moi-même, Hélène Robillard-Frayne, de l'AQDR Ahuntsic/St-Laurent. Ont alors été élus les membres de l'exécutif, soit Mme Judith Gagnon, dont le mandat de présidente a été renouvelé; Mme France Neveu, 1^{ère} vice-présidente; Mme Micheline Major, 2^e vice-présidente; M. Gilles Boucher, secrétaire; Mme Louise Beaudry, trésorière.

Nous souhaitant à tous et toutes une Bonne Année 2015-2016...

Hélène Robillard-Frayne, 2^e vice présidente, AQDR Ahuntsic/St-Laurent

Membre du c.a. de l'AQDR nationale



Création d'un comité sur la diversité culturelle

Depuis plusieurs années, l'AQDR Ahuntsic – St-Laurent et moi en particulier avons demandé la mise en place d'un comité qui s'occuperait des aînés issus de l'immigration, qui sont de plus en plus nombreux au Québec. En effet, près de 40% des citoyens aînés de notre métropole sont nés à l'étranger. Seulement dans l'arrondissement de St-Laurent, cette proportion s'élève à 52%. D'ailleurs, les arrondissements où l'on compte le plus d'immigrants sont St-Laurent, avec 52.4%, Notre-Dame-de-Grâce, 47.7%, et St-Léonard, 46.3%. Suite à une annonce récente du premier ministre Couillard, le nombre de nouveaux arrivants ira en augmentant au Québec. Donc, aussi, le nombre d'aînés de ce secteur de la population.

La population aînée d'origine immigrante mérite une préoccupation spéciale. Ces personnes ont un revenu plus bas que celui des personnes nées ici. Elles accumulent moins d'épargne pour la retraite. Pire encore, beaucoup d'entre elles n'ont pas droit à des prestations complètes, telles que la pension de vieillesse du Canada, car elles n'ont pas vécu 40 ans au Canada. Près de 10% ne parle ni l'anglais ni le français. Les problèmes de solitude, d'isolement, de pauvreté et de participation citoyenne les affectent beaucoup plus qu'ils n'affectent les personnes nées au Québec. Elles vivent très majoritairement dans les villes, surtout à Montréal.

L'AQDR Ahuntsic – St-Laurent regroupe 1 500 membres dont un tiers est issu de l'immigration. Cette section, qui a toujours eu un président venu d'ailleurs, a été pionnière en termes de préoccupation et de défense des droits de cette portion de la société montréalaise. Jusqu'à aujourd'hui, nos efforts s'étaient avérés sans succès.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'AQDR nationale, tenue à Granby les 2 et 3 juin derniers, nous sommes revenus à la charge. Enfin, avec une nouvelle présidente nationale, Judith Gagnon, et la collaboration efficace de notre représentante au c.a. national, Hélène Robillard-Frayne, nous avons obtenu l'approbation unanime de la résolution que j'ai soumise, créant le comité *Diversité culturelle*, dont je suis le responsable; coresponsable, Denis Carrier, président de l'AQDR de l'Outaouais; secrétaire, Rocío Alvarado, du bureau national; répondante au national, Hélène Robillard-Frayne. Membres : Nelson Ojeda, président de la section Ahuntsic /St-Laurent; Françoise Parc, présidente de la section de Montréal-Nord; Eugène Cantin, de la section de Québec; Leonel Azócar, de celle de St-Michel; Roger Trépanier, de Montréal-Nord, et Luis Millard, d'Ahuntsic/St-Laurent. D'ailleurs, nous inviterons d'autres membres des sections opérant dans des régions où se concentrent les aînés immigrants.

Suite à la page 8 ...





11^e Assemblée générale de l'AQDR Ahuntsic/Saint-Laurent

Le 22 mai 2015 s'est tenue l'assemblée générale annuelle (aga) de l'AQDR Ahuntsic/St-Laurent avec la présence d'une trentaine de personnes. Il y a été question du rapport d'activités 2014-2015, du bilan des revenus et dépenses, des prévisions budgétaires et du plan d'action 2015-2016. De plus, nous avons procédé à l'élection du nouveau c.a., composé de la façon suivante : Nelson Ojeda, président; 1^{er} vice-président, Luis Millard; 2^e vice-présidente, Hélène Robillard-Frayne; secrétaire, Zaida Nuñez; trésorière,

Jeannine Roy-Nuckle; administrateurs : Osvaldo Nuñez, François Marquis, Fernand Barrette, Denys Roy, Huong Lê Thanh et Lucia Rodriguez.

Notre fidèle collaboratrice, Me Hélène Guay, a donné une conférence sur le thème «Comment bien défendre ses droits». Nous avons publié pour l'occasion le journal trimestriel «La parole des aînés».

Malgré ses ressources financières précaires, l'AQDR Ahuntsic/St-Laurent a accompli un énorme travail au cours de l'année fiscale terminée le 30 mars dernier, dont les principaux bénéficiaires ont été nos 1 500 membres. En particulier, nous avons développé plusieurs programmes pour les aînés issus de l'immigration, qui sont nombreux sur le territoire que nous desservons, soit St-Laurent, Bordeaux-Cartierville et Ahuntsic. Plusieurs sessions de formation et d'information ont été données dans le cadre des programmes MADA (Municipalité amie des aînés) et QADA (Québec ami des aînés).

Nous avons poursuivi notre travail de participation à plusieurs campagnes et fait des pétitions en faveur des aîné(e)s, portant sur : l'amélioration des régimes publics de retraite, notamment la pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti et les prestations de la Régie des rentes du Québec. Nous avons envoyé plusieurs lettres contre la décision de Postes Canada de supprimer la livraison des courriers à domicile, ainsi que contre la fermeture des guichets automatiques Desjardins. Nous avons dénoncé le plan d'austérité et les coupures budgétaires du gouvernement québécois. Ces décisions portent une grave atteinte aux droits et aux intérêts des personnes âgées.

Nous avons continué à produire deux émissions par semaine à la radio communautaire Centre-Ville. Des félicitations ont été adressées à Nelson Ojeda qui anime, les dimanches une émission qui s'adresse aux aînés hispanophones : «Rompre le silence». Également à François Marquis qui anime, tous les mardis une émission en français : «Magazine Centre-Ville».

Nous avons continué à travailler en partenariat avec les organismes communautaires du milieu, notamment avec la Table de concertation des aînés de Bordeaux-Cartierville, la Table de solidarité Ahuntsic, le Comité des organismes sociaux de St-Laurent, la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, la Table de concertation des aînés de Parc-Extension et les Bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville.

Suite à la page 8...



La loi et nos problèmes sociaux et familiaux Bilan des conférences de Me Hélène Guay

Afin d'informer le public et nos membres, Me Hélène Guay, avocate spécialisée dans le droit de la santé et les droits de la personne a animé BÉNÉVOLEMENT 16 conférences-échange dans les bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville, entre septembre 2014 et juin 2015. Son objectif était d'informer nos membres et les citoyens sur les lois qui les régissent pour tirer le meilleur parti possible de celles-ci dans de nombreuses situations sociales qui touchent à la vie des aînés.

Les sujets discutés furent les suivants : l'hébergement des aînés; refus des soins/aide médicale à mourir; accès des grands-parents à leurs petits-enfants; tutelle et curatelle (et le curateur public); accès aux services de santé; mandat en prévision d'incapacité/procuration; testament de fin de vie/directives médicales anticipées; confidentialité des soins de santé et accès à ceux-ci; moyens à la disposition des locataires aînés pour se faire respecter.

Entre septembre et décembre 2015, les mêmes bibliothèques vous recevront de nouveau à six reprises pour les conférences-échange de Me Hélène Guay sur les sujets suivants : Donations avant le décès : les précautions à prendre; Vivre et mourir dans la dignité; Alerte aux abus envers les aînés; Fraude envers les aînés par un mandataire; Mandat en cas d'incapacité : utile ou superflu?

L'AQDR Ahuntsic-Saint-Laurent est reconnaissante envers Me Guay pour son implication généreuse au service de nos membres. Les personnes intéressées peuvent la consulter en appelant au numéro suivant : (514) 272-1164, poste 3.

François Marquis, Responsable de l'accueil aux conférences

Nouveau Regroupement

Le 17 juin dernier, le Regroupement des Sections AQDR de l'île de Montréal s'est réuni à Rivière des Prairies pour concerter ses activités et les mettre à jour. Il fut alors décidé de changer le nom de l'organisme, qui s'appellera désormais le Regroupement des AQDR du Montréal métropolitain.

À cette occasion, nous avons accueilli comme membre la Section de Laval, qui rassemble 4 000 membres sous la présidence de M. Pierre Lynch, également membre du CA national. Le Regroupement va poursuivre ses représentations pour obtenir la gratuité du transport en commun pour les Aînés de Montréal.

Les délégués ont ensuite étudié le programme d'action de l'automne 2015 qui aura des liens avec les politiques de santé et les mesures qui touchent les résidences privées pour les aînés. Le comité Habitat, sous la direction de Mme Denise Pilon, tiendra un colloque sur le sujet le 8 octobre prochain.

Avant de passer en revue tous les plans communs de travail, les membres ont réélu M. Jean-Claude Théroux à la présidence du Regroupement pour un an. Nous l'avons remercié pour son beau travail, son leadership et son doigté.

FÉLICITATIONS, Monsieur Théroux!

François Marquis, Délégué d'Ahuntsic-Saint-Laurent avec Hélène Robillard-Frayne.

...Suite de la page 5

Nous avons tenu une première réunion du comité sur la diversité culturelle - très fructueuse - le 18 juin dernier, visant, entre autres, à adopter un plan de travail. Le comité procédera ainsi à la préparation d'un inventaire sur la présence des personnes âgées immigrantes au Québec. Nous participerons à la campagne de recrutement des nouveaux membres de cette catégorie de personnes, à l'établissement de relations avec les associations ethnoculturelles et à l'utilisation des médias ethniques, comme notre section Ahuntsic/St-Laurent le fait déjà avec Radio Centre Ville.

De plus, le comité demandera au c.a. national d'inclure une conférence ou un panel sur la population âgée immigrante à la prochaine assemblée générale annuelle et d'organiser un colloque à l'automne 2016 en cette matière, avec la participation de représentants des communautés ethnoculturelles.

Il faut que l'AQDR nationale reflète la composition démographique des aînés, surtout au niveau de son c.a. national, et se porte à la défense des droits des aînés venus d'ailleurs.

Oswaldo Nuñez

Responsable du comité *Diversité culturelle* et membre du c.a. de l'AQDR Ahuntsic/St-Laurent.



Photo de ici.radio.canada.ca

...Suite de la page 6

Comme dans le passé, une fois de plus, nous avons célébré la Journée internationale des personnes âgées, décrétée par l'ONU, avec la participation de plusieurs élus. Nous avons pris position relativement à plusieurs dossiers d'actualité en dénonçant, par exemple, les coupures budgétaires du gouvernement québécois qui affectent les aînés.

Il faut mentionner le travail exceptionnel réalisé par Gilles Léveillé, journaliste et directeur de notre publication trimestrielle «La parole des aînés», distribuée à plus d'un millier de personnes, membres et amis de l'AQDR ainsi qu'à nos élus politiques. Parmi les nombreux bénévoles, il est important de souligner le dévouement, l'engagement et la générosité de Me Hélène Guay, avocate, qui donne des conférences et des conseils gratuits aux personnes qui participent à nos activités.

J'exprime toute ma gratitude aux membres du c.a., à nos bénévoles et particulièrement au président sortant, Luis Millard.

Zaida Nuñez,



QUELQUES STATISTIQUES SUR LES AÎNÉ(E)S

produites par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du Ministère de la famille et des aînés (province du Québec et Montréal).

Photo : Conseils de famille.com

ÂGE ET SOCIÉTÉ

En 2011, sur 7 979 663 Québécois, on compte 2 968 652 de personnes âgées de 50 ans ou plus, et 1 253 550 de personnes âgées de 65 ans ou plus. La population de personnes de 65 ans ou plus se compose de 43,9 % d'hommes et de 56,1 % de femmes. Ce vieillissement démographique s'explique notamment par la forte dénatalité ainsi que par une hausse de l'espérance de vie. Les femmes sont nettement plus nombreuses dans les groupes d'âge plus avancés.

La région de Montréal est celle où l'on trouve le plus grand nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus au Québec, soit près de 300 000 personnes. À elles seules, les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale nationale regroupent plus de la moitié du nombre total de personnes âgées de 65 ans ou plus au Québec.

En dix ans, le nombre de centenaires au Québec a plus que doublé. Il est passé de 712 en 2001 à 1 773 en 2011. Pour cette même période, le nombre d'hommes âgés de 100 ans ou plus a triplé. En 2011, plus de 4 centenaires sur 5 (82,9 %) sont des femmes. Près de 3 personnes de 65 ans ou plus sur 10 vivent seules au sein d'un ménage privé, soit 28,3 %. Cette modalité de vie concerne davantage les femmes que les hommes. En 2006, 9,5 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivent en ménage collectif. Cette proportion augmente avec l'âge, atteignant 36,4 % chez les 85 ans ou plus.

De 2006 à 2056, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus parmi la population totale doublera, passant de 14,0 % à 28,0 %. La proportion de la population âgée de 75 ans ou plus par rapport à la population totale du Québec passera de 6,4 % à 16,4 % entre 2006 et 2056. Les personnes âgées de 85 ans ou plus verront quant à elles leur proportion dans la population totale quadrupler entre 2006 et 2056. Elle passera de 1,6 % à 6,8 %. Plus d'un million de personnes âgées de 75 ans ou plus s'ajouteront à la population du Québec en 2056 par rapport à la situation observée en 2006.

REVENU

1 personne sur 2 (50,4 %) gagne moins de 20 000 \$. Chez les 16-64 ans, il s'agit d'un peu plus de 1 personne sur 3 (38,4 %). 1 personne sur 4 (26,7 %) a un revenu de 30 000 \$ ou plus. Chez les 16-64 ans, c'est presque 1 personne sur 2 (47,1 %). La proportion de personnes âgées de 55 ans ou plus gagnant moins de 20 000 \$ augmente avec l'âge. Elle est de 41,6 % chez les 55-64 ans, 48,7 % chez les 65-74 ans et 52,9 % chez les 75 ans ou plus.

Suite à la page 10...

...Suite de la page 9

REVENU ET LOGEMENT

Plus du quart (26,3 %) des ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit 174 960 ménages; ils sont deux fois plus élevés en milieu urbain (29,1 %, soit 159 395 ménages) qu'en milieu rural (13,2 %, soit 15 575 ménages). Plus les aînés avancent en âge, plus la part de leur revenu consacrée au logement augmente. En effet, 22,3 % des ménages dont le principal soutien est âgé de 65 à 74 ans consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement; ce pourcentage grimpe à 28,9 % chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 75 à 84 ans, et à 41,4 % chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 85 ans ou plus.

REVENU ET PROPRIETE

Les ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus sont plus souvent propriétaires (59,7 %) que locataires (40,3%). Cette situation s'inverse toutefois chez les 85 ans ou plus. Peu importe le groupe d'âge auquel ils appartiennent, les ménages dont le principal soutien est un homme demeurent majoritairement propriétaires. Les ménages dont le principal soutien est une femme deviennent majoritairement locataires à partir de 75 ans.

Plus les aînés avancent en âge, plus la part de leur revenu consacrée au logement augmente. En effet, 22,3 % des ménages dont le principal soutien est âgé de 65 à 74 ans consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement; ce pourcentage grimpe à 28,9 % chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 75 à 84 ans, et à 41,4 % chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 85 ans ou plus.

SANTÉ ET HÉBERGEMENT

En 2010, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus admises en ressources d'hébergement est de 3,6 %. Elle grimpe à 12,6 % chez les 85 ans ou plus. Un peu plus de 4 aînés sur 5 (80,8 %) admis en ressources d'hébergement habitent dans un CHSLD. Les aînés habitant dans un CHSLD représentent 2,9 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus.



L'équipe de production de ce journal:
À la composition et à la mise en page: Diarra Mané
À la conception et à la correction des textes: Gilles Léveillé
L'impression a été faite par le Centre d'Appui aux Communautés Immigrantes (CACI)